



N° du certificat CQP ATA-202206002



DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur Tir à l'Arc

- La Fédération Française de Tir à l'Arc déléguée pour la mise en œuvre du certificat de qualification professionnelle (CQP) d'Animateur de Tir à l'Arc,
- Vu l'arrêté du 11 Décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 Décembre 2018 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles RNCP 6033, code NSF 335
- Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP
- Vu l'avenant n° 12 du 5 juillet 2007 à la CCNS portant création du CQP,
- Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- Vu la décision délibérative du jury réuni le 28/06/2022 à Visioconférence (Paris),

L'Organisme Certificateur de la branche du Sport (OC Sport) et la Commission Paritaire Nationale Emploi, Formation (CPNEF) du sport délivrent le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) **d'Animateur de Tir à l'Arc**,

Niveau de qualification : ---,

à Laureen CALANDO né(e) le 18/01/2001 à Aubergenville (78)

Pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine de l'encadrement de l'activité tir à l'arc.

Fait à Paris, le 05/07/2022

Pour la CPNEF sport La Présidence

Pour l'OC SPORT La Présidence

Le titulaire

Dales

Joseph Lought